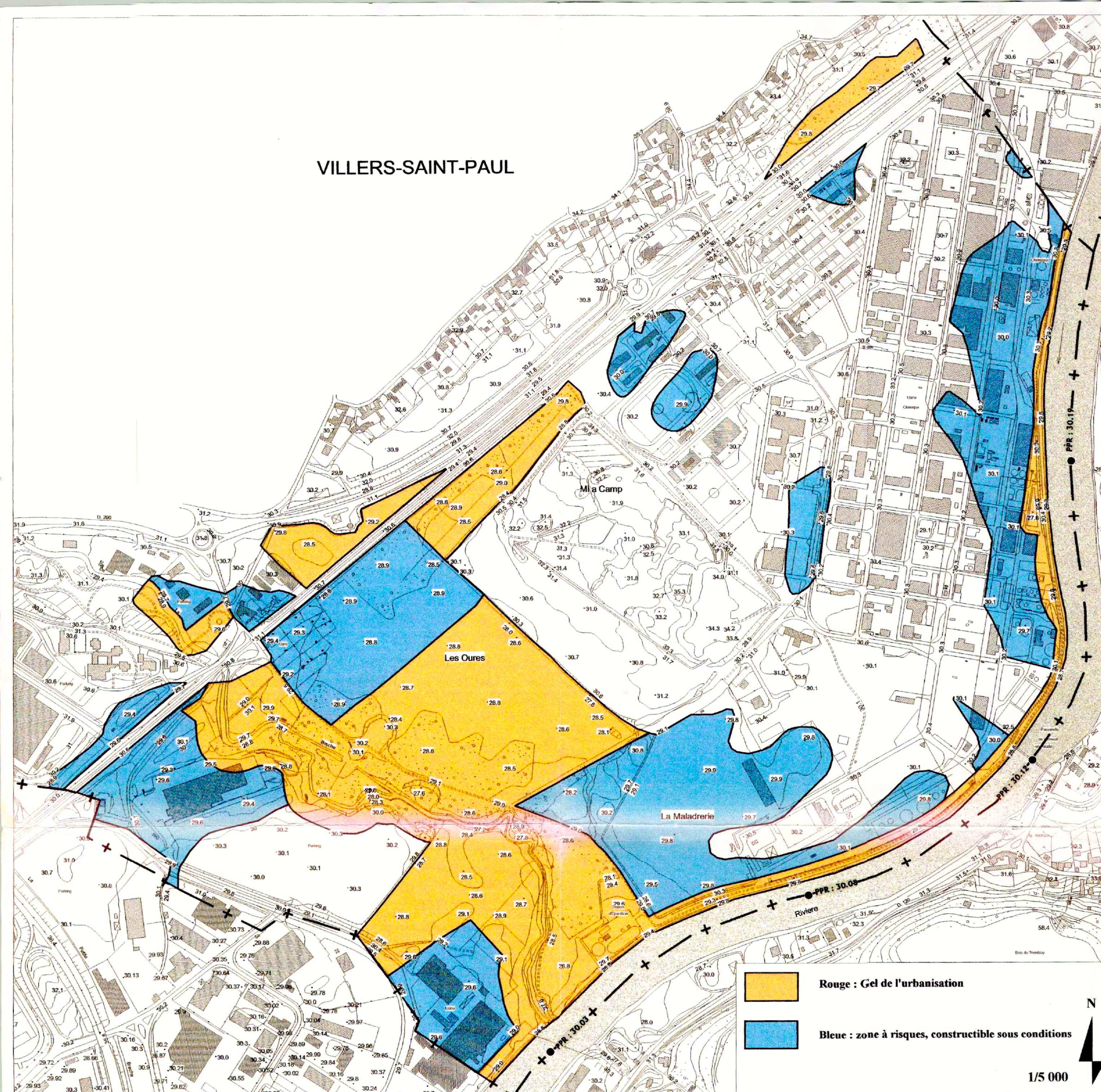


VILLERS-SAINT-PAUL



Rouge : Gel de l'urbanisation



Bleue : zone à risques, constructible sous conditions

1/5 000

MAITRE D'OUVRAGE :
PREFECTURE DE L'OISE
Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
Place de la Préfecture - 60022 - BEAUVAIS Cédex
Tel : 03 44 06 12 34.



MAITRE D'OEUVRE :
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE
L'EQUIPEMENT DE L'OISE.
SEEG
Bd Amyot d'Inville
B.P. 317 - 60021 - BEAUVAIS Cédex
Tel : 03 44 06 50 00.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

PPR

(LOI n° 95-101 du 2 février 1995)



Rivière OISE

Section Brenouille - Boran-sur-Oise.

Communes de :

Brenouille - Les Ageux - Monceaux - Beaurepaire
Verneuil-en-Halatte - Rieux - Villers-St-Paul - Creil - Nogent-sur-Oise
Montataire - St-Leu-d'Esserent - St-Maximin - Villers-sous-St-Leu
Précy-sur-Oise - Gouvieux - Lamorlaye - Boran-sur-Oise

COMMUNE DE VILLERS- SAINT-PAUL

Octobre 2000

SERVICE DE LA NAVIGATION DE LA SEINE
2, boulevard Gambetta, BP 53.
60231 COMPIEGNE Cedex
Tél : 03 44 92 27 00

ORGANISMES TECHNIQUES :
OISE-LA-VALLEE
13, allée de la Faïencerie
60100 - CREIL
Tél : 03 44 28 58 58

DDE 60 - DAMAT de Senlis.
16, rue de Beauvais, B.P. 116.
60309 SENLIS Cedex.
Tél : 03 44 63 84 80.